

marié de
joseph
gironnier

L'an mil et six cent vingt cinq et le vingtième jour
du mois de février après une publication des bans faite
ayant obtenu dispense des deux autres publications
comme encore du temps prohibé mais et les autres
formalités de droit observées mariage a été célébré
En face de notre sainte mère l'église et dans cette
église paroissiale entre Joseph Gironnier fils d'André
et de feüee anne baralliere agé d'environ vingt sept
ans d'une part et anne marine fille de françois et
de feüee anne blaque agée d'environ dix sept ans
tous de cette paroisse de la garde d'autre part
Lui et l'autre Confessés et Communies et assistés
de leurs plus proche parents et amis et de suite
La sainte messe a été célébrée au grand autel
de cette paroisse ou ils ont reçu la bénédiction
nuptiale L'époux en présence des dits parents et
amis qui ont signé qui a été avec les témoins
a sçavoir Joseph Boulquet Jacques mouchon et St
pierre Révest **J. MARIUS** P. Revest Bosquet
Imouchon

baptême
jean
laurent
gironnier

L'an mil sept cent vingt cinq et le vingtième jour de
février jay baptisé jean laurent gironnier fils naturel
et légitime de jacques et de claire rousch, le parrain jean
laurent abille et la marraine marguerite eugene ni le
même jour jay baptisé **J. MARIUS** **J. GIRONNIER** **S. liongreve**

J. M.
entrevu de
marie aubert

entrevu d'une
ardouine

baptême de març
sevaude

baptême de joseph
garnier

baptême de pierre
maut donat

L'an mil - sept cent vingt cinq et le
vingt trois de claud
magdeleine
le cimetière de cette paroisse étant mort le jour d'hier
agée la quatre ans **J. MARIUS** **Reynard d'otier**
L'an mil sept cent vingt cinq et le vingt quatre février
anne ardouine fille de joseph et de aaron qui
coudouche a été ensevelie dans le cimetière de cette
paroisse étant morte le jour d'hier agée de sept mois
J. MARIUS **Reynard d'otier**
L'an mil sept cent vingt cinq et le vingt cinq du mois
de février, jay baptisé marguerite sevaude fille
naturelle et légitime de joseph, et de therese
richarde ni le même jour le parrain joseph
richard et la marraine genovienne richarde
présens les soussignés

Jean Bresson **S. liongreve**
L'an mil sept cent vingt cinq et le vingt sept du mois de
février jay baptisé joseph garnier fils et naturel et
légitime d'honore et de Rose garnier nees le même
jour le parrain Jean guist et la marraine Blanche
guette présens les soussignés **S. liongreve**
J. MARIUS
L'an mil sept cent vingt cinq et le quatrieme du mois de
mars jay baptisé pierre maut donat fils naturel et
légitime de joseph, et de therese ardouine, ni le
même jour, le parrain pierre ardouine et la marraine
marguerite reussé présens les soussignés **S. liongreve**
J. MARIUS **J. GIRONNIER** **S. liongreve**